CI ENCOMMENCE LI MARIAGES RUTEBUEF

En l'an de l'Incarnacion, .VIII. jors aprés la nacion

- Gelui qui soffri passion,En l'an sexante,Qu'abres ne fuelle, oizel ne chante,
- 6 Fis je toute la riens¹ dolante Qui de cuer m'aimme. Nez li muzars musart me claimme.
- 9 Or puis fileir, qu'il me faut traimme²:
 Mout ai a faire.
 Diex ne fist cuer tant deputaire,
- 12 Tant li aie fait de contraire Ne de martyre, C'il en mon martyre ce mire,
- 15 Qu'il ne doie de boen cuer dire : « Je te clain quite ». Envoier .I. home en Egypte,
- 18 Ceste doleur est plus petite

 Que n'est la moie.

 Je n'en puis mais se je m'esmoie.
- 21 L'an dit que fox qui ne foloie Pert sa saison :

Que je n'ai borde ne maison,

- 24 Suis je mariez sans raison³?

 Ancor plus fort:

 Por doneir plus de reconfort
- 27 A cex qui me heent de mort,

Teil fame ai prise

Que nuns fors moi n'aimme ne prise,

¹ Sur les raisons qui rendent peu vraisemblable l'interprétation de Dufournet (*toute la rien qui* = « tous ceux qui ») et sur celles qui interdisent de voir dans cette *rien* la femme du poète, voir Zink, 1985, p. 116-7 : « Ne peut-on penser que la seule personne qui aime sincèrement (le poète), c'est lui-même, et les deux vers ne pourraient-ils signifier : « j'ai fait mon propre malheur », ce qui est bien l'idée centrale du poème ? » Le point d'interrogation qui accompagne cette hypothèse est loin d'être de pure rhétorique.

² La trame est le fil qui, croisé avec la chaîne, permet de tisser. Ce fil venant à faire défaut, le poète doit se remettre à filer pour en avoir à nouveau. Image analogue dans *Plaies du monde 3-5*, *Griesche d'hiver* 89, *Griesche d'été* 59.

³ L'enchaînement des idées est le suivant : un fou qui ne se comporte pas comme un fou perd son temps (proverbe, Morawski n° 792) ; ce n'est pas mon cas, puisque, moi qui suis fou, j'ai bien agi comme un fou en me mariant alors que je n'ai pas de maison. On ne saurait donc me reprocher d'avoir agi contre la raison, puisque j'ai agi en fou, étant fou.

30	Et c'estoit povre et entreprise
	Quant je la pris,
	At ci mariage de pris,
33	Qu'or sui povres et entrepris
	Aussi com ele!
	Et si n'est pas jone ne bele : f . 47 r ° 2
36	Cinquante anz a en son escuele ⁴ ,
	C'est maigre et seche.
	N'ai mais paour qu'ele me treche!
39	Despuis que fu neiz en la creche
	Diex de Marie,
	Ne fut mais tele espouzerie.
42	Je sui droiz foux d'ancecerie :
	Bien pert a l'uevre.
	Or dirat on que mal ce cuevre ⁵
45	Rutebuez qui rudement huevre ⁶ :
	Hom dira voir,
	Quant je ne porrai robe avoir.
48	A toz mes amis fais savoir
	Qu'ils ce confortent,
	Plus bel qu'il porront ce deportent
51	(A cex qui ces noveles portent

Ne doignent gaires⁷!)

M'aimme de loing:

54

Petit douz mais prevoz ne maires⁸.

Je cuit que Dex li debonaires

⁴ Même expression dans le *Dit des droits* du Clerc de Vaudoi (Ruelle, 1969, p. 50). Voir Zink, 1985, p. 117-8.

⁵ Jeu de mot (propre au ms. C) sur « se couvrir », qui signifie à la fois « se garantir » et « se vêtir », ce deuxième sens étant explicité au v. 47.

⁶ Il est difficile de préserver le rapprochement cher à Rutebeuf entre son nom et l'adjectif rude tout en évitant toute ambiguïté touchant le sens de ce mot, qui en ancien français ne signifie rien d'autre que grossier. « Rutebuez qui rudement huevre » (cf. *Voie de Paradis* 18, *Sacristain* 759, *Sainte Elysabel* 2156-68) ne peut vouloir dire « Rutebeuf qui travaille beaucoup » – comme on dit en fr. mod. « c'est un rude travailleur », « il a rudement travaillé » –, mais « Rutebeuf, dont le travail est grossier ». Ici, d'ailleurs, cette interprétation s'accorde seule avec le contexte : l'activité de ce balourd ne peut réussir à le mettre à l'abri du besoin.

⁷ Le mandement optimiste du poète à ses amis devrait les inciter à récompenser généreusement ceux qui leur transmettront ces bonnes nouvelles. Mais comme celles-ci sont à prendre par antiphrase, Rutebeuf ajoute qu'il convient au contraire de s'abstenir de donner un pourboire à ces messagers de malheur.

⁸ L'idée est que, n'ayant plus rien, le poète ne craint plus d'avoir à payer amendes ou impôts. Pour la rendre, la traduction s'autorise l'anachronisme d'une substitution de termes. Les prévôts étaient des officiers de justice de rang subalterne, dépendant des baillis. La charge était affermée. Philippe le Bel leur retirera le pouvoir d'infliger des taxes et des amendes, d'autant plus abusives qu'ils en retenaient une part, pour réserver ce droit aux sénéchaux, aux baillis et aux échevins. Les maires étaient des sortes d'intendants ou de régisseurs qui administraient un domaine au nom du seigneur. Parmi leurs attributions, il y avait en particulier celle de collecter les impôts. Cf. État du monde 93-120.

	Bien l'ai veü a cest besoing.
57	Lai sui ou le mail mest le coing ⁹ :
	Diex m'i at mis.
	Or fais feste a mes anemis,
60	Duel et corrouz a mes amis.
	Or dou voir dire!
	S'a Dieu ai fait corrouz et ire,
63	De moi se puet joeir et rire,
	Que biau s'en venge.
	Or me covient froteir au lange ¹⁰ .
66	Je ne dout privei ne estrange
	Que il riens m'emble.
	N'ai pas buche de chesne encemble;
69	Quant g'i suis, si a fou et tremble 11 :
	N'est ce asseiz ?
	Mes poz est briziez et quasseiz 12 f. 47 v^{c}
72	Et j'ai touz mes bons jors passeiz.
	Je qu'en diroie ?
	Nes la destrucions de Troie
75	Ne fu si granz com est la moie.
	Ancor i a :
	Foi que doi Ave Maria,
78	S'onques nuns hons por mort pria,
	Si prist pour moi!
	Je n'en puis mais se je m'esmai.
81	Avant que vaigne avriz ne mai
	Vanrra Quarenmes.
	De ce vos dirai ge mon esme :
84	De poisson autant com de cresme
	Aura ma fame.
	Boen loisir a de sauver s'ame :
87	Or geünt por la douce Dame,
	Qu'ele at loizir,
	Et voit de haute heure gezir,
90	Qu'el n'avra pas tot son dezir,

⁹ Mot à mot : « je suis à l'endroit où le maillet enfonce le coin ».

1

¹⁰ « Se frotter au lange », c'est ne pas avoir de chemise et porter à même la peau le vêtement de dessus, dont l'étoffe rugueuse écorche et gratte. Ce pouvait être un signe de mortification volontaire ou un signe de misère. Rutebeuf joue de cette double possibilité : il n'a pas d'autre choix que de subir la pénitence que Dieu lui impose. Par contraste, le mouvement de conversion qui marque la fin du poème l'amène à accepter cette pénitence et à en faire l'instrument de sa sanctification.

¹¹ Jeu de mots amené par la mention des bûches de chêne que le poète n'a pas. « Si a fou et tremble » signifie à la fois : « il y a un fou et il tremble », et : « il y a du hêtre (fou) et du tremble. »

¹² F.-B. suggère que le pot est peut-être le « symbole des resources de bouche » (I, 549). Mais le pot brisé représente aussi, en particulier par référence à un passage célèbre de saint Paul (*Rom.* 9, 20-24), l'être livré à la colère de son créateur.

	C'est sans doutance!
	Or soit plainne de grant soffrance,
93	Que c'est la plus grant porveance
	Que je i voie.
	Par cel Seigneur qui tot avoie,
96	Quant je la pris, petit avoie
	Et elle mains.
	Si ne sui pas ovriers de mains.
99	Hom ne saura la ou je mains
	Por ma poverte.
	Ja ne sera ma porte overte,
102	Car la maisons est trop deserte
	Et povre et gaste :
	Souvent n'i a ne pain ne paste.
105	Ne me blameiz ce ne me haste
	D'aleir arriere,
	Que ja n'i aurai bele chiere, f . 47 v ° 2
108	C'om n'a pas ma venue chiere
	Ce je n'aporte.
	C'est ce qui plus me desconforte
111	Que je n'oz entreir en ma porte
	A wide main ¹³ .
	Saveiz coumant je me demaing?
114	L'esperance de l'andemain,
	Si sunt mes festes.
	Hom cuide que je fusse prestres,
117	Que je fas plus segnier de testes
	(Ce n'est pas guile).
	Que ce ge chantasse Ewangile ¹⁴ .
120	Hon se seigne parmi la vile
	De mes merveilles.
	Hon les doit bien conteir au veilles,
123	Qu'il n'i aura ja lor pareilles,
	Se n'est pas doute.
	Il pert bien que je ne vi goute.
126	Diex n'a nul martyr en sa route
	Qui tant ait fait.
	C'il ont estei por Dieu deffait,
129	Rosti, lapidei ou detrait,
	Je n'en dout mie,
	Car lor poinne fu tost fenie,

¹³ Même thème, traité sur un registre plus léger, dans la chanson XII de Colin Muset, v. 15-27.
14 On se signait sur le passage d'un prêtre, mais aussi devant toute nouvelle ou tout spectacle surprenants ou effrayants.

132 Et ce duerra toute ma vie Sanz avoir aise. Or pri a Dieu que il li plaise Ceste doleur, ceste mesaise 135 Et ceste enfance M'atourt a sainte penitance Si qu'avoir puisse s'acointance¹⁵.

Amen. Explicit.

138

Manuscrits: A, f. 307 v°; B, f. 134 r°; C, f. 47 r°; G, f. 187 r°. Texte de C.

Titre: AB Le mariage Rustebeuf (B Rutebuef), G mg. - 2. B j. devant la ; G Mil .CC. a m'entencion - 3. A Jhesu qui ; G mg. - 5. ABG a. n'a f. ; BG n'oisiaus - 11. B damalaire, G si debonnaire - 14. G Se il mon me. remire - 17. B Envoiez - 20. B Et que j'en puis se ; G Trop laidement sans fame estoie - 22-23. AB intervertis - 22. AG Or n'ai, B Et si n'é b. - 23. B Je sui, G Et sui - 34. ABG gente ne b. - 37. G ele mengresche - 38. Car puis que fu mis en la c. - 41. A Je sui toz plains d'envoiserie, B t. p. de muserie, G s. droit folz amcesourie - 43. ABG se prueve - 55. A prové - **56**. BG li maus - **67**. G Je n'ai pas tout mon bois - **68**. G Q. sui au feu j'ai f. - **70-71**. B intervertis - 76-77. G intervertis - 76. G qu'il doit - 79. B Ce n'est mervax se - 82. A De ce puis bien dire m. - 87. G Tout a l. - 88. G v. tout a heure g. - 89. B Et si n'a pas ; G El n'a p. t. s. plesir - 91. G Or ait en dieu bonne esperance - 92. G C'est la plus bele contenance - 105. A se je me h. - 106. C ferai b. - 109. G La riens qui - 110. B n'os huchier a la p., G C'est que n'os hurter a la p. - 115. C cuida - 116. C Mais je - 124. G Ne pert il bien que n'i v. - 130. G Leur vie fu tantost f. - 131. A Mes ce durra, B La moie d., G Mais ce sera - 133. G Or prion a dieu qu'il li - 136. A a sainte p. -137. G Tant que puisse avoir ; BG s'acordance - A Amen. Explicit le mariage Rustebuef, B Explicit le mariage Rutebuef, G explicit mq.

¹⁵ Même idée à la fin des *Congés* de Jean Bodel (v. 537-540).